

Pabu Infos

N° 35 - OCTOBRE 2012



Pabu



Vous avez dit rentrée ... Et bien oui... c'est la rentrée...

Rentrée dans nos écoles avec un total de plus de 600 élèves répartis dans les trois établissements scolaires :

- 72 élèves à l'école bilingue Skol Ar Yezoù.
- 183 élèves à l'école du Croissant.
- 346 collégiens et lycéens au Restmeur.

Ce qui fait de notre commune la seconde cité scolaire de Guingamp Communauté.

Des travaux importants de rénovation et d'extension à l'école du Croissant accompagnent la rentrée et témoignent de notre volonté de nous inscrire dans une politique de confiance en l'avenir, s'agissant notamment de celui de nos enfants auxquels il nous appartient de donner les moyens de leur construction future. La première phase sera terminée au cours du premier trimestre 2013 et la seconde phase pour la rentrée scolaire. Par ailleurs, les Services Techniques ont réalisé des travaux importants d'entretien et de rénovation dans les deux écoles.

Rentrée pour les élus avec au menu :

- La réalisation d'un complexe multisports au Croissant.
- La création d'un giratoire au niveau du croisement avenue Pierre Loti, rue de la Fontaine, rue de l'Armor. Ce giratoire sera réalisé par l'entreprise Eurovia et les Services Techniques.
- La réfection des trottoirs le long de la rue de l'Armor.
- La réfection de la route du terrain de camping.

2

Rentrée dans nos associations : de nombreuses activités sont proposées par l'Amicale Laïque, par le Club des Ajoncs d'Or, par la Fnaca, l'Amicale Bouliste, le Club de Tennis, l'AS Pabu... A noter que la majorité de nos associations étaient présentes au forum de Kergoz le 8 septembre dernier. Un grand merci à tous les bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts, (*pour notre plus grand plaisir*) et contribuent au dynamisme de notre cité. Sachons les encourager et les remercier.

Rentrée aussi pour le personnel, qui acte le départ de Catherine Jouan suite à sa titularisation à la ville de Guingamp sur un poste d'ATSEM, le départ de Christiane Sérazin, employée à temps non complet à l'école du Croissant, qui nous quitte pour d'autres horizons. Un grand merci à toutes les deux pour ces années passées à l'école au service de nos enfants. La rentrée, c'est également l'embauche d'un apprenti, Alexandre Martineau, à compter du 10 septembre aux services techniques. C'est aussi notre façon de nous, élus, de lutter contre ce que l'on peut appeler un fléau à savoir le chômage des jeunes.

Bonne rentrée à tous !

Le Maire,
Pierre SALLIOU



Sommaire

5



3



Le point sur les travaux dans la commune



• Réalisation du plateau sportif

• Le giratoire du carrefour rue de l'Armor – Avenue Pierre Loti :

Le conseil municipal a attribué le marché à l'entreprise Eurovia (21 692,45 € TTC) pour la tranche ferme. Sur ce chantier attendu, plusieurs travaux seront effectués par les services techniques de la commune. Guingamp Communauté a remplacé la canalisation d'eau potable le long de la rue de l'Armor, aussi avons-nous mis une tranche conditionnelle à l'appel d'offres pour la réfection de l'enrobé du trottoir, du n°78 au carrefour du haut. Le conseil a donné son accord pour cette portion (14 232,40 € TTC) et également pour celle allant jusqu'au carrefour de la rue Jean Louis Martin (16 092,18 € TTC). Les travaux devraient être terminés pour la fin novembre.

4
• **Le plateau multisports** : La piste VTT attire déjà beaucoup de jeunes sur le site et il en sera sans doute de même pour la structure sportive (24m x 12m). Les travaux ont été attribués à Eurovia pour l'enrobé (17 895,15 € TTC) et à l'entreprise Camma Sport (35) pour la structure, pour un montant de 35 000 € TTC. Nous avons opté pour un mixage de panneaux métalliques sur le pourtour et de panneaux en plastique recyclé. Les travaux devraient être terminés pour la fin octobre.

• **L'éclairage public** : Nous avons décidé le remplacement de 180 lampes sur trois ans ; la première tranche a été évaluée à 38 880 €, dont la moitié à la charge de la commune. L'ordre de service est donné au SDE (Syndicat Départemental d'Electricité). L'éclairage de l'église sera réalisé pour la fin de l'année.

• **L'école du Croissant** : Les travaux continuent selon le planning établi. Une mauvaise surprise nous a obligé à descendre les fondations de 2,20 m sur une longueur de 25 m. Il a donc fallu quelques toupies de béton en plus. La première tranche se terminera aux vacances de février. Les entreprises respectent les consignes concernant la sécurité vis-à-vis des enfants qui « surveillent » l'évolution des travaux à chaque récréation avec beaucoup de commentaires sur les engins.

• **Les liaisons douces** : Les services techniques ont aménagé le côté gauche en montant la rue du Chemin Vert. Par ailleurs nous sommes en attente de l'accord du Conseil Général pour la liaison que nous souhaitons réaliser entre les Quatre Vents et le rond-point de Saint-Loup. Les travaux ne pourront se faire qu'au premier semestre 2013.

• **La route du camping** : Guingamp Communauté a décidé d'installer une mini-station pour l'assainissement. La réfection de la route est à notre charge, aussi l'avons-nous élargie à 4,20 m avec la création d'une ou deux aires de croisement. Nous laisserons les bandes de rives se stabiliser pendant l'hiver et finaliser les travaux au printemps 2013.

• **Les Sentiers de randonnée** : Les services techniques ont installé la signalétique des circuits du Trieux et nous avons commandé des panneaux similaires pour guider les piétons sur les circuits du Froust.

• **Les travaux divers** : Les services techniques sont intervenus notamment (liste non exhaustive), pour des travaux sur les canalisations d'eaux pluviales à : Kérez, rue Jean Bart, Parc Crenn et la venelle de l'impasse des Rochers. Des travaux de peinture ont été réalisés dans la salle de tennis (*douches, couloirs*), des glaces ont été installés dans la salle de gymnastique et un placard a été installé dans le local de la garderie au bourg.

• **La valorisation des déchets inertes** : Dans le cadre du développement durable, nous avons décidé de conserver des déchets inertes et non polluants issus des travaux de voirie, bâtiments... Depuis deux ans, nous avons stocké environ 1 800 tonnes au Rucaër. Ces déchets ont été concassés et nous les utiliserons sous forme de remblais pour les nouveaux chantiers à venir (*route du camping, liaison douce...*). En plus de la préservation des ressources naturelles, nous réalisons une économie puisqu'en termes de coût, cela représente un tiers du prix du matériau issu de carrière avec une qualité identique.

• **Divers** : Quelques appareils ont refusé de fonctionner à la rentrée et nous avons dû les remplacer. Les chauffe-eau des vestiaires du Croissant et de la salle de tennis, ainsi que la chambre frigorifique de la cuisine du bourg.

Les membres de la commission Travaux se sont réunis les 14 juin et 13 septembre. Ils soulignent la forte implication du personnel des Services Techniques dans les gros chantiers en cours (*plateau multisport, giratoire...*)

Les élus demeurent à votre écoute pour répondre au mieux des possibilités à vos demandes.

Marcel LE FOLL

Adjoint aux finances et travaux



• Travaux d'extension de l'école du Croissant

CREATION

de la zone artisanale et commerciale de Saint-Loup et d'une voie de liaison sur le territoire de la commune

L'enquête publique aura lieu à la mairie de Pabu du 22 octobre au 11 décembre 2012 inclus, soit une durée de 51 jours. Le commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Rennes est M. Roger Lozahic, commandant de gendarmerie en retraite. Le dossier comporte une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale, qui peuvent être consultés à la mairie de Pabu et au siège de Guingamp Communauté.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux, et présenter ses observations, proposi-

tions ou contre-propositions sur les différents aspects :

- soit en les consignant par écrit sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Pabu

- soit en les adressant par écrit au Commissaire Enquêteur en mairie de Pabu pour être annexées au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, aux dates suivantes : lundi 22 octobre de 9h à 12h ; samedi 3 novembre de 9h à 12h ; mercredi 14 novembre de 13h30 à 17h ; vendredi 23 novembre de 13h30 à 17h ; mardi 11 décembre de 13h30 à 17h.

5

La rentrée dans les écoles maternelles et primaires

• L'école du Croissant

L'achèvement du gros œuvre préfigure l'infrastructure des nouveaux locaux qui seront opérationnels à compter de février 2013. C'est avec cette perspective, très prometteuse en matière de qualité d'accueil pour les enfants et les parents, qu'Audrey Landry, directrice de l'école, et l'équipe éducative effectuent la rentrée scolaire 2012-2013.

L'effectif de rentrée de 181 enfants sera étoffé, en cours d'année, avec la scolarisation d'enfants âgés de 2 à 3 ans. En hausse, il témoigne de l'attractivité de l'école, portée par la qualité de l'enseignement, du projet pédagogique et par l'investissement des parents dans les différentes instances : conseil d'école, association des parents et lors des manifestations au profit de l'école. En fin d'année, l'école bénéficiera des aménagements qui vont être réalisés dans le quartier du Croissant et qui seront un atout supplémentaire pour les pratiques sportives.

• **Les élèves sont répartis en sept classes :** Audrey Landry enseigne aux tout-petits, PS et MS, Catherine Morin aux MS et GS, Elisabeth Dereat à la grande section et au CP. Elles sont assistées par Patricia Pronost, Hélène Le Person et Sylvie Le Guillou, ATSEM, qui accueillent également les enfants sur les temps de garderie, ainsi que de Guylaine Brochen.

Nathalie Plante enseigne aux enfants de CP et CE1, Sophie Le Gallic aux CE1 et CE2, Nadège Sabouraud aux CE2 et CM1 et Sonia Le Sauter aux CM2. Aurélie Le Saout assure les compléments de temps de décharge de direction et de temps partiels. La préparation des repas et l'hygiène des locaux de restauration sont assurées par Danièle Henry. Chantal Thomas, Sophie

Prigent et Christelle Louis assurent l'accompagnement des temps périscolaires et l'hygiène des locaux.

• Ecole bilingue, Skol ar Yezhoù

La fresque réalisée au mois de juin, par les enfants et les enseignants, donne une touche de vie supplémentaire à l'école et au bourg. L'œuvre témoigne de la créativité des enfants et de l'intérêt porté à la culture artistique au sein de l'école.



• La fresque

Le 4 septembre, Armelle Jouannigot, directrice, et l'équipe éducative accueilleraient 72 enfants, qui seront rejoints par plusieurs de leurs cadets de 2 à 3 ans, au cours de l'année scolaire. L'approche pédagogique, la participation à des manifestations culturelles s'inscrivent pleinement dans la volonté d'entretenir et de développer la culture bretonne au niveau local et régional. Le projet pédagogique, l'investissement des parents sont autant d'atouts qui contribuent à l'épanouissement des enfants et à la promotion de l'école.



Skol Ar Yezhoù est une référence en matière d'école bilingue publique reconnue au niveau du territoire de Guingamp Communauté et du Pays de Guingamp. Les 72 élèves sont répartis en quatre classes. Katell Clérvet enseigne aux tous petits, PS et MS de maternelle ; Anne Coadic a la responsabilité de la grande section et du CP. Elles sont assistées par Claudine Bogas et par Claire Jourden, ATSEM. Armelle Jouannigot enseigne aux CE1 et CE2 et Christèle Leray aux CM1 et CM2. Renaud Le Roux complète cette équipe en assurant la décharge de direction le vendredi.

Nicole Foucat assure la préparation des repas et l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires du midi et l'entretien des locaux. Elle est assistée par Claire Jourden et par Christelle Dupont. Claudine Bogas et Christelle Dupont accueillent les enfants sur les temps de garderie.

La sécurité qui est un de nos axes prioritaires a été prise en compte.

Au niveau du passage piéton entre l'école et la salle des fêtes, nous allons installer un panneau rappelant la traversée d'enfants. Nous rappelons les automobilistes qui empruntent cet axe à faire preuve de vigilance et à réduire leur vitesse.

• Les Travaux/équipements

Durant l'été, les employés des services techniques sont intervenus dans les deux écoles pour l'entretien des locaux et des équipements. Des achats de petits mobiliers et matériels pour les activités scolaires et périscolaires ont été réalisés et seront complétés à la demande des intervenants, au regard des budgets alloués à cet effet.

6 • La participation aux projets pédagogiques des deux écoles.

La qualité d'accueil, la qualité d'enseignement, l'implication des parents au sein des deux écoles primaires de la commune sont des éléments moteurs dans l'accompagnement des projets et l'épanouissement des enfants. Pour l'année scolaire 2012-2013, des engagements financiers ont déjà été pris pour l'attribution de budgets pour l'achat de fournitures, de matériels pédagogiques et d'évolution sportive, ainsi que de transport. L'implication de la bibliothèque au travers de la mise à disposition de livres, de CD, dans l'élaboration d'animations, d'expositions et les interventions du dumiste apporteront de nouveau une contribution appréciée au niveau culturel. L'entraîneur de l'entente de tennis renouvellera ses interventions.

C'est avec la volonté de répondre aux besoins des usagers des écoles, en partenariat avec les équipes éducatives, les parents, les élèves que la municipalité participera aux différents projets pédagogiques.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui s'investissent dans les activités scolaires et périscolaires, les personnels des écoles, les personnels des services techniques et les personnels de la mairie pour la qualité de leur accompagnement. Dans un environnement économique, social qui fragilise nos repères nous devons ensemble veiller à maintenir un sanctuaire protecteur et propice à l'épanouissement des enfants au sein de l'école.

Jean-Yves DEREAT

Adjoint chargé des affaires scolaires



LA RENTREE

Associative & sportive

Après quelques vacances bien méritées, la rentrée a également eu lieu pour les associations. Tous les bénévoles se sont une nouvelle fois mobilisés pour les inscriptions et le démarrage des diverses activités. Quelques petits travaux ont également été réalisés (voir ci-dessus), il reste à installer un rideau au fond de la scène de la salle des fêtes. A tous, je souhaite bon courage et de bons résultats sportifs pour la nouvelle saison.

• FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé, à Kergoz, le samedi 8 septembre dernier dans une bonne ambiance et a bénéficié d'une participation record. Les associations pabuaises : l'Amicale laïque, Ça Cartonne et le club de tennis étaient présents à ce rassemblement associatif pour permettre aux visiteurs de se renseigner et de s'inscrire aux nombreuses activités proposées. Cette participation, grâce aux membres bénévoles, permet à ces associations de se faire connaître et d'étoffer encore leurs effectifs.

• NETTOYAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Le traditionnel nettoyage des chemins de randonnée s'est déroulé le vendredi 15 juin. Les bénévoles de la Fnaca, des Ajoncs d'Or, de l'Amicale laïque, les membres du conseil municipal et les services techniques ont procédé au nettoyage du GR341 et du chemin du Frouit. Après cet effort, un repas avec grillades était offert par la municipalité. Ce travail, qu'on ne peut que féliciter, permet aux marcheurs et aux promeneurs de parcourir ces chemins en toute quiétude et sécurité.



• Les participants à l'opération de nettoyage des sentiers

• JOURNÉE DU PATRIMOINE

Sous un soleil radieux, plus de 80 personnes ont participé à la ballade contée le long du Trieux, préparée par les responsables de la bibliothèque et la municipalité. Tous les participants ont apprécié les commentaires de Pierre Salliou sur l'église et le château de Munéhorre, ainsi que les deux contes présentés par la compagnie «Le Buzug gourmand». Après l'effort, un goûter a été proposé à tous les marcheurs au camping de Moulin Kerhré. Cette journée, aLes participants à l'opération de nettoyage des sentiersrg. Un

grand merci au guide, Pierre, et à Jean-Yves pour la sécurité et la prise de photos souvenirs.



• Le groupe de randonneurs

• FNACA : RETROUVAILLES DE 17 ANCIENS COMBATTANTS

A l'initiative de Marc Caoudal et de la Fnaca, une cérémonie aux monuments aux morts s'est déroulée le samedi 8 septembre en présence de 17 anciens

combattants ayant servi sous les drapeaux, durant la guerre d'Algérie, au camp de Roubia. Marc Caoudal a su retracer les moments difficiles de cette guerre et a fait de cette rencontre un moment d'émotion et de recueillement.



• Le groupe des anciens d'Algérie

Bernard HENRY

Adjoint aux sports et à la vie associative



Gwenvaël Moël



Gwenvaël

Un jeune Pabuais représente les Côtes d'Armor au concours du meilleur apprenti boulanger de France.

Gwenvaël est né le 5 janvier 1993 à Pabu. Il a passé toute son enfance à Bourbriac, où ses parents tenaient une boulangerie-pâtisserie, jusqu'en 2005 où ils sont venus habiter à Pabu. Ils se sont installés en 2008 à Bégard en face de la place du centre, près de l'église.

• QUEL EST TON PARCOURS ET D'OÙ VIENT TA PASSION ?

«J'ai suivi ma scolarité en primaire à Saint Briac (*Bourbriac*) puis à Guingamp, à Saint-Dominique et ensuite à Notre Dame ou j'ai passé un Bac scientifique. Ensuite j'ai décidé de changer d'orientation et de suivre le même chemin que mon père. Je suis parti passer un CAP boulangerie au Centre de Formation d'Apprentis de Ploufragan. Je l'ai fait en une année, en alternant les cours et les périodes de travail que j'effectuais à la boulangerie de mes parents. Dans la continuité de mon projet professionnel, je prépare cette année un CAP pâtisserie.

Ayant fini premier de la promotion 2011/2012 au CAP de boulanger, je me suis qualifié pour le concours du meilleur apprenti de France,

dont les sélections régionales se dérouleront les 16 et 17 octobre à Bruz près de Rennes, où je vais représenter les Côtes d'Armor.

• EN QUOI CONSISTE LE CONCOURS ?

Lors du concours nous devons réaliser des baguettes de tradition française, du pain de campagne façonné sous différentes formes, de la viennoiserie et un pain décoré sur le thème de l'œuvre de Marcel Pagnol "*La femme du boulanger*". Ce concours peut m'apporter de la reconnaissance et une certaine notoriété.

Pour faire le métier de boulanger il faut être motivé et aimer ce que l'on fait ; il faut être passionné. Il n'y a pas de limite de création dans ce métier et c'est ce qui me plaît, on peut innover, inventer. Ce travail est plus qu'un métier c'est de l'art à portée de bouche...»

Entretien avec Gaby Le Guillou

AIDE

à la pratique sportive

Le chèque sport du Conseil Régional de Bretagne.

Pour la saison sportive 2012/2013, tous les jeunes nés en 1994, 1995, 1996 et 1997 sont invités à télécharger sur le portail Jeunes de la région Bretagne un chèque sport d'une réduction de 15 € sur leur adhésion dans un club. Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de consulter le site internet de la Région Bretagne :

www.bretagne.fr/jeunes.



DISPOSITIF

Ti Pass Conseil Général

Créé en 2009, ce dispositif destiné à favoriser l'accès des collégiens aux activités sportives et culturelles a malheureusement été supprimé. D'un montant de 40 €, il permettait aux jeunes de bénéficier d'un avantage financier non négligeable pour pratiquer des activités sportives ou culturelles.



• LES ANIMATIONS :

Cet été, la bibliothèque a accueilli des enfants pour une séance de Kamishibai, petit théâtre d'images japonaises, racontant l'histoire de Pinocchio. D'autres séances auront lieu au cours de l'année.

Dans le cadre de la semaine du goût, la pomme sera à l'honneur à la bibliothèque du 9 au 20 octobre. L'exposition et les animations pour petits et grands nous feront découvrir tous les aspects de ce fruit, l'histoire et la symbolique, la production, les variétés, ...

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi : 10h-11h30/15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-11h30

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

- Abonnement familial: 11€
- Abonnement individuel : 7 €
- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Supplément DVD : 5€

• LA BIBLIOTHÈQUE C'EST AUSSI...

- **Un poste informatique** mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique.
- **Un large choix de livres** en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes aux yeux sensibles.
- **Un service gratuit de portage de livres** à domicile pour les personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas pour cela à contacter la bibliothèque.

Changements d'horaires et de modalités d'accueil à la CPAM



A partir du 3 septembre 2012, la CPAM des Côtes d'Armor à Guingamp, située 3, place Champ au Roy, accueille les assurés sociaux **uniquement sur rendez-vous les lundis et jeudis matin de 8h30 à 12h30. L'accueil sera ouvert l'après-midi de 13h30 à 17h00.** Les horaires restent inchangés pour les mardis, mercredis et vendredis et sont maintenus de 8h30 à 17h00. L'ouverture à 10h00 le 2^{ème} jeudi du mois est conservée. Le guichet automatique reste accessible toute la journée pendant les heures d'ouverture. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 3646 (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

La CPAM souhaite, par cette démarche, proposer à ses usagers un accueil personnalisé notamment pour le traitement des dossiers complexes (*CMU, aides financières...*) et limiter le temps d'attente de chacun.

La citoyenneté au quotidien

• Divagation d'animaux domestiques

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. L'état de divagation nous est souvent signalé en mairie ; il concerne surtout les chiens et les chats. Le caractère de dangerosité, notamment des chiens, peut et a déjà justifié le recours au service spécialisé en vue de la capture, par la société Chenil Service, avec bien entendu toutes les conséquences qui s'ensuivent pour les propriétaires.

Nous sommes persuadés que le bon sens s'imposera à chacun au nom du bien vivre ensemble.



• Aboiements de chiens

Des plaintes, régulières et persistantes, nous parviennent en mairie pour des désagréments de chiens qui aboient de jour comme de nuit. Certaines personnes sont victimes de ces nuisances qui, quand elles sont répétées, peuvent être très gênantes. Il est toujours possible, si les troubles persistent, de s'adresser à un médiateur, le conciliateur de justice. Si le problème demeure, il est possible d'adresser une lettre au Procureur de la République (*avenue des Promenades 22023 ST-BRIEUC*) et de porter plainte à la gendarmerie.

Mais nous restons persuadés qu'une solution à l'amiable peut être trouvée et que le bon sens doit prévaloir ainsi que la communication avec le voisinage.

• Dépôt de verre

Qu'ils soient aériens ou enterrés, ils sont réservés au verre. Aucun autre déchet ne doit y être déposé.



• Stationnement sur les trottoirs

Il est rappelé que les trottoirs sont réservés aux piétons et que ces derniers doivent pouvoir s'y déplacer en toute tranquillité. Il est absolument anormal que des poussettes ou des fauteuils roulants doivent descendre sur la rue parce que le trottoir est obstrué par une voiture. Ces stationnements gênent également considérablement les conducteurs arrivant dans des carrefours situés à proximité ; ils manquent ainsi de visibilité, ce qui peut occasionner des collisions.

• Vitesse

De nombreuses plaintes concernant la vitesse, en particulier en agglomération, parviennent en mairie. Il est rappelé que la vitesse ne peut excéder 50 km/h et des contrôles réguliers sont effectués par la gendarmerie.



Documents administratifs et officiels

Le service accueil de la mairie est régulièrement sollicité pour des documents administratifs.

Voici un petit rappel de ce qu'il faut savoir :

• Passeport

Lieu de délivrance : mairie de Guingamp, équipée pour délivrer des passeports biométriques (horaires d'ouverture, du lundi au vendredi : 8h30-11h30 – 13h30-17h00 ; le samedi : 8 h30 à 12 h00).

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité couleur, identiques, récentes (- de 6 mois), format 35x45.
- Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois, à demander à la mairie du lieu de naissance.
- Justificatif de domicile, datant de moins de 3 mois : original de facture d'électricité, de téléphone, de gaz, d'eau.
- Le passeport périmé est à rendre.
- Carte d'identité ou permis de conduire.
- Un timbre fiscal de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Pour se procurer un timbre fiscal, s'adresser à la Trésorerie 13, boulevard Kennedy à Guingamp. Vous devez retirer en personne le passeport au lieu de dépôt du dossier et le signer sur place.

• La carte d'identité

Lieu de délivrance : mairie du domicile

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité couleur, identiques, récentes (- de 6 mois), format 35x45.
- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.
- Un justificatif de domicile (facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe).
- Si votre ancienne carte d'identité

est perdue, il faut fournir un timbre fiscal de 25 € et un certificat de perte.

Il faut environ 1 mois pour se voir délivrer une carte d'identité.

• Recensement :

Il est obligatoire pour les garçons et les filles nés à compter du 1^{er} janvier 1983. Il faut s'inscrire à la mairie de son domicile le mois de son anniversaire. L'attestation qui est délivrée par la mairie est à conserver très précieusement. Elle est absolument nécessaire pour se présenter à un examen, un concours, au permis de conduire...

• Taxe de séjour

Guingamp Communauté a instauré une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire à partir du 1^{er} septembre 2012. Cette taxe est payable toute l'année ; les recettes sont destinées à favoriser la fréquentation touristique sur l'ensemble de son territoire.

Cette taxe de séjour s'applique donc sur la commune de Pabu et concerne l'ensemble des hébergements : les hôtels et résidence de tourisme, les meublés, les chambres d'hôtes, les gîtes et les terrains de camping.

Les propriétaires concernés sont tenus à une déclaration sur l'honneur de loueur en mairie dans les 15 jours qui suivent le début de l'année de perception, soit pour l'année 2013 pour la date du 15 janvier.

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec Guingamp Communauté (02.96.13.59.59) ou avec l'Office du tourisme (02.96.43.73.89).

● Le système «D» comme Développement Durable Le concours communal des Maisons fleuries

Cette année, 15 personnes s'étaient inscrites pour le concours des maisons fleuries dont voici les lauréats après délibérations du jury communal :



JARDINS DE - DE 1000M²

- 1 M^{me} Allainmat, 6 rue des camellias
- 2 Mr et Mme Colivet,
3 square P.de Ronsard
- 3 M^{me} Fraval, 33 rue Eric Tabarly
- 4 M^{me} Bonny, 6 impasse Dr Roux
- 5 M^{me} Lucas, 12 rue Jean Moulin
- 6 M^{me} Steunou, 4 rue des Camellias
- 7ex- M^{me} Gall, 11 rue de Goas ar Vran
M^{me} Jacob, 45 av.Pierre Loti
- 9 M^{me} Levasseur, 5 rue André le Nôtre
- 10 M^{me} Poins, 44 rue de l'Armor

JARDINS DE + 1000M²

- 1 Mr et Me Lemaitre, rue du Moulin

FAÇADES FLEURIES

- 1 M^{me} Henry et Méderic, 28 av Pierre Loti
- 2 Mr Even, 13 rue des Camellias
- 3 M^{me} Maison, 21 rue Désiré Le Bonniec

JARDIN NON VISIBLE DE LA RUE

- 1 Mr et Mme Perrin,

4 rue Alexandre Lédan

Les Lauréats seront invités prochainement à la mairie pour la remise des récompenses et un pot de l'amitié.

● Le Concours du Pays touristique Terres d'Armor et Concours départemental

Pabu a reçu le 1^{er} prix Terre d'Armor et le second prix départemental dans la catégorie des communes de 2001 à 3000 habitants.

Toutes nos félicitations à tous ceux qui ont contribué à ces bons résultats.



ON en a parlé dans

VISITE DES ÉLUS DANS LE QUARTIER DE RUCAËR

En raison des conditions climatiques déplorables, les élus n'avaient pu effectuer leur visite du quartier de Rucaër fin décembre 2011. Sous la conduite de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales et du lien social, ils se sont rendus dans ce quartier samedi 12 mai à la rencontre des riverains, afin d'écouter les doléances et les attentes des habitants, pour améliorer leur quotidien.

De façon globale, les riverains rencontrés n'ont pas émis de remarques particulières quant à leur vie quotidienne dans leur quartier, et ils estiment que leur quartier est très tranquille, malgré la vitesse excessive au rond-point du Rucaër et au carrefour de la rue de l'Armor. Ce dernier carrefour sera aménagé en giratoire, après les vacances estivales.



Dialogue avec quelques riverains

10 Dans cette zone, l'Adapei, propriétaire d'un terrain de 9.000 m², pourrait construire un centre pour autistes à proximité des bâtiments qu'elle occupe déjà en face du stade. Par ailleurs, la commune possède également 11 hectares sur ce secteur et Pierre Salliou conclut que « Cette réserve foncière est porteuse d'avenir pour développer l'habitat ».

EXPOSITION SUR LE JAPON

A l'initiative de Loïc Frémont, adjoint en charge du tourisme, la mairie a présenté une exposition sur le Japon, à l'occasion de l'année du Japon en France.

En japonais, Japon se dit « Nippon » ou « Nihon », son nom étant composé de deux idéogrammes signifiant soleil et origine, d'où son appellation « Pays du Soleil Levant » ; c'est un archipel de 6 852 îles, dont cinq îles principales, peuplé de plus de 127 millions d'habitants (près du double de la population française) pour une superficie de 378.000 km² (un peu plus de la moitié de la superficie de notre pays). C'est la troisième puissance économique mondiale et le quatrième plus gros exportateur. Le Japon est une monarchie constitutionnelle, régie par la Constitution de 1947, où l'empereur (actuellement Akihito) n'occupe plus qu'une place honorifique.

Le vernissage a eu lieu vendredi 8 juin, en présence de nombreux invités, et l'exposition était visible jusqu'au 21 juin, aux heures d'ouverture de la mairie.



Pendant le vernissage de l'exposition

LES BÉBÉS, LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES MÉDAILLÉS DE 2011 À L'HONNEUR

Samedi 9 juin, à l'initiative de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales, de la proximité et du lien social, et de Loïc Frémont, adjoint en charge de l'artisanat et du commerce, une réception conjointe était organisée en mairie. Il s'agissait d'honorer les 17 bébés (7 filles et 10 garçons) nés en 2011 ainsi que leurs parents, les nouveaux arrivants sur le territoire communal, et les médaillés du travail de la promotion 2011.

La salle du conseil était bien remplie en ce samedi matin, et les participants, ayant répondu à l'invitation, ont ainsi pu faire connaissance. La cérémonie a débuté avec la présentation des quinze médaillés du travail, qui ont reçu un bouquet de fleurs pour les dames et un coffret de vin pour les messieurs.

Ensuite, à l'appel du prénom de leur enfant, les parents sont venus se présenter et sont repartis avec un rosier offert par le CCAS et la municipalité. Enfin, avant de partager le verre de l'amitié, les nouveaux arrivants ont pu se présenter à leur tour.

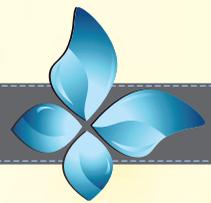
Les médaillés du travail de la promotion 2011 sont : **médaille d'or** : Alain Balem, Patrice Bogas, Patricia Le Pape, Monique Lejeune, Laurent Quentin, Jacques Kerneau, Denis Le Coz, Monique Maitrejean, Patrick Prido ; **médaille de vermeil** : Patrice Clech, Jean-Yves Déréat, Marylène Queruel, Alain Aubry ; **médaille d'argent** : Armelle Le Cam et Alain Berthou.



Les invités et récipiendaires en compagnie des élus

DES ENSEIGNANTS MIS À L'HONNEUR

Lundi 2 juillet en fin d'après-midi, Pierre Salliou, maire, et la municipalité mettaient à l'honneur deux enseignants de Skol-ar-Yezhoù, l'école bilingue, et une enseignante de l'école du Croissant, afin de leur exprimer leurs remerciements pour le travail effectué auprès des élèves.



Vincent Dubois, en charge des CE², CM¹ et CM² à l'école bilingue depuis quatre ans, quitte l'établissement pour rejoindre l'équipe enseignante de l'école bilingue de Lannion à la rentrée prochaine ; il sera remplacé par Christèle Leray. Emilie Hamel était remplaçante d'Anne Coadic qui revient sur son poste à la rentrée, dans cette même école, et prendra en charge la grande section et les CP. Enfin, Laurence Berleau, en charge des moyenne et grande sections à l'école du Croissant, part à Saint-Adrien. Elle sera remplacée par Sonia Le Souder en provenance de Loudéac.

Les élus présents et leurs collègues des deux écoles leur ont souhaité de bonnes vacances et une bonne rentrée dans leurs nouveaux établissements.



• Emilie Hamel, Vincent Dubois et Laurence Berleau, en compagnie du maire et d'adjoints

LE FESTIVAL BUGALE BREIZH À PABU

Dans le cadre de l'ouverture extérieure du Bugale Breizh, le festival des enfants, le cercle celtique de Pommerit-le-Vicomte, Korriganed Panvidr, a présenté dimanche 8 juillet au matin 34 danseurs âgés de 5 à 14 ans. Les trois groupes, accompagnés par des musiciens du groupe Tribann, ont fait voyager les spectateurs « **Au pays des mangeurs de sons** », titre de leur spectacle, devant des spectateurs enthousiastes qui les ont applaudis chaleureusement.

Après leur spectacle, les jeunes danseurs et leur monitrices et accompagnateurs ont été conviés à partager le verre de l'amitié avec les spectateurs.



• Les petits danseurs et les musiciens

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Lundi 6 et mardi 7 août, Pierre Salliou, maire, et Loïc Frémont, adjoint en charge du patrimoine et du tou-

risme, ont accueilli près de 90 personnes, venues de Pabu et des communes voisines, et des touristes, pour leur faire découvrir les trésors du patrimoine pabuais.

Après quelques généralités sur la commune, le maire a invité les participants à une visite de l'église Saint-Tugdual commentée par Loïc Frémont. Un bref passage par le cimetière pour voir le monument funéraire de Louis Marie Gouyon de Coppel, comte de Munehorre, réalisé par le sculpteur lannionnais Yves Hernot et présenté à l'exposition universelle de 1867 à Paris, avant de se rendre au château de Munehorre. Dans le parc, Charles de Geofroy, fils aîné des nouveaux propriétaires, a présenté le château aux participants, ainsi que les trésors que l'on peut découvrir dans le parc : un calvaire et sa pieta, la chapelle Saint-Séverin, le colombier, l'ancienne orangerie.

Juste à côté du château, Anne et Christian Hebert, ont fait partager leur passion du jardinage à travers le jardin médiéval qu'ils ont créé, où se côtoient plantes médicinales, aromatiques, et de nombreuses essences de fleurs. Les visiteurs ont ensuite pu découvrir un autre beau jardin avec celui du manoir de Kerhuel, où Ginette Perroud leur a ouvert ses portes pour faire le tour du propriétaire.



• Découverte du château de Munehorre avec Philippe et Charles de Geofroy

Ensuite, direction l'aqueduc de Guingamp situé sur le territoire de Pabu ; il existait à l'origine dès 1588 et alimentait la fontaine de Guingamp ; il a été remplacé entre 1735 et 1743 par l'aqueduc dont les quatre arcades subsistent aujourd'hui. Passage par le pavillon principal de l'hôpital et la stèle érigée en haut de



• Pierre Salliou commente l'aqueduc

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE

l'escalier d'honneur à la mémoire des bienfaiteurs, puis direction le village de Kerez, berceau des potiers depuis le XVIII^{ème} siècle dont l'activité s'est éteinte à la première guerre mondiale.

Ces visites se sont achevées par une découverte des collections de poteries pabuaises dans le hall de la mairie, et des toiles de Bernard Le Quellec dans la salle du conseil, avant de partager le goûter offert par la municipalité.

DANSES GALICIENNES DEVANT LA MAIRIE DE PABU

12 Dans le cadre du festival de la Saint-Loup, un groupe folklorique originaire de Tui, dans la province de Pontevedra au sud-ouest de la Galice (*Espagne*), est venu donner un aperçu de ses talents samedi 18 août en matinée devant la mairie de la commune.

Devant une centaine de personnes, les Galiciens ont interprété une partie de leur répertoire, invitant même le public à se joindre à eux à l'occasion d'une danse. Le maire a ensuite invité les danseurs, les musiciens et le public à entrer dans la salle du conseil où il a remis la médaille d'honneur de la commune aux représentants du groupe, avant d'inviter Gilbert Philippe à interpréter le « Bro gozh ma zadoù », suivi de l'hymne de la Galice, avant de partager le verre de l'amitié avec le public.



• Les danseurs devant une partie du public



• Autre danse des Galiciens

Renouvellement des représentants à la commission municipale des enfants

En juin 2004, la commune de Pabu était la première commune de Guingamp Communauté à organiser l'élection d'une commission municipale des enfants. Le 16 décembre 2008, nous avons procédé à de nouvelles élections pour son renouvellement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'associer les enfants à la vie de la commune en favorisant leur expression citoyenne.

Les dix enfants élus ont été acteurs de la mise en œuvre de multiples projets parmi lesquels l'installation de buts de foot sur l'espace vert à l'arrière de l'école bilingue, la création de la maison des jeunes, des aménagements paysagers, la sécurisation des cheminements voitures et piétons, l'installation d'aires de jeux pour les plus petits et le projet de création d'un espace de rencontres transgénérationnelles. Cet espace s'articulera autour d'une plate-forme de pratiques d'activités de loisirs et sportives avec son plateau multisports, au niveau du quartier du Croissant.

Ils ont été aussi à l'initiative de la collecte de jeux et jouets au profit des plus démunis, et de l'organisation de la première chasse à l'œuf sur Pabu le 14 avril dernier. Leur participation aux cérémonies patriotiques leur a permis de mieux cerner l'histoire et le prix payé pour notre liberté. Enfin, ils ont vécu de riches moments, comme notamment la visite guidée du Sénat et du Panthéon du 1^{er} février.

Plusieurs d'entre eux ont décidé de poursuivre cette aventure à l'échelle de Guingamp Communauté, où ils ont été élus au conseil communautaire des jeunes en juin dernier. Tout ceci traduit l'intérêt qu'ils portent ainsi que nous même à cet investissement.

C'est pourquoi, nous allons procéder au renouvellement de cette commission. Les élections seront organisées en collaboration avec les enseignants des écoles. Les enfants des classes de CM¹/CM² seront invités à se porter candidats et/ou à élire leurs représentants.



• Les élections
de la commission
des enfants en 2008

La pelouse

Comme dans le bulletin précédent, nous reprenons les conseils du SMEGA, à propos cette fois-ci de la pelouse.

- **La mousse** prolifère dans les sols tassés et acides lorsque l'eau stagne ou lorsque la tonte est trop courte ou encore quand les graminées du gazon sont mal adaptées à l'ombre.

Que faut-il faire pour éviter ces mousses :

- Décompacter et aérer le sol avec un scarificateur en fin d'été et déposer du gazon de regarnissage ;
- Apporter du compost fin en hiver ou un engrais organique au printemps pour favoriser les graminées au détriment des mousses (*croq'mousse, raid mouss...*) ;
- Tondre plus haut (6 à 8 cm).

- **L'invasion du trèfle** prouve un manque d'azote dans le sol. Pour l'éviter, en fin d'hiver, apporter compost, fumier granulé, engrais organique...

- **Les herbes indésirables** s'installent dans les espaces de terre nue comme le pissenlit, le plantain, les pâquerettes. Que faire ?
- Augmenter la hauteur de tonte. De plus la tonte haute épargne les nombreux insectes utiles au jardinier.
- Supprimer régulièrement les pissenlits et surtout leurs racines avec un couteau. Pour ceux qui commencent à installer un gazon, il est donc recommandé l'achat d'un gazon de bonne qualité, adapté au terrain et à l'usage en préférant un label rouge. Dans cette fiche consacrée à la pelouse, **le SMEGA rappelle qu'il faut éviter d'utiliser** les engrais anti-mousse à base de cyanamide de chaux classé nocif et à base de sulfate de fer qui acidifie et renforce la mousse l'année suivante, ainsi que les engrais anti-dés herbants car ils migrent facilement vers les ressources en eau.

Martine ANGER

Conseillère déléguée au développement durable



Le dépôt de déchets verts du «Rucaër» modification des horaires

Ce dépôt, qui est strictement réservé aux particuliers domiciliés à Pabu, ne sera désormais accessible que les journées du samedi et du lundi de 9H00 à 18H00.

Ce dépôt sera définitivement fermé lors de l'ouverture de la ressourcerie de KERHOLLO en 2014.

Il est rappelé que les dépôts ne doivent porter que sur les déchets issus du jardinage : tonte de pelouse, taille de haies, de branches, fleurs fanées, feuilles.

Toute autre forme de dépôts que ceux mentionnés ci-dessus peut faire l'objet de poursuites pénales (contravention de 3^{ème} et 5^{ème} classe, jusqu'à 1500 €).

«LIAISON DOUCE» RUE DU CHEMIN VERT

14

Communiqué

La liaison douce, réalisée rue du Chemin vert, s'inscrit dans la volonté de sécuriser les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite sur la commune. Cette réalisation complète l'aménagement du bourg et s'inscrit dans l'accompagnement du futur lotissement.

Les employés des services techniques ont su mobiliser leurs compétences pour utiliser des matériaux recyclés, concevoir des aménagements adaptés et raisonnés en matière de coût.

Nous rappelons que de manière générale, il est impératif de ne pas utiliser les trottoirs, « les liaisons douces » à des fins de stationnement.

Il en va de notre sécurité (*enfants, adultes...*). Renforçons cette approche citoyenne qui est à la portée de tous !



• Réalisation de la liaison douce par les services techniques

INFOS JARDINS FAMILIAUX

La commune a acquis un terrain situé à Kérez dans le but de créer des jardins familiaux. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie (*M^{me} Annick DURAND, M^{me} Denise THOMAS*)

DÉVELOPPER SA MÉMOIRE C'EST FACILE

Le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) de Guingamp et l'association GAIA organisent des ateliers mémoire. Ils se déroulent à la Maison du Département, 9, place St sauveur à Guingamp et ont débuté le lundi 15 octobre à. Inscrivez rapidement, en téléphonant au 02 96 43 83 86, la première séance est gratuite.

ETRE AIDANTS, C'EST AUSSI ACCEPTER DE SE FAIRE ÉPAULER

Les circonstances de la vie font que parfois, certains d'entre nous, organisent ou consacrent leur vie au service d'un de leur proche âgé. De cette position choisie ou subie, naît alors un nouveau statut, celui de l'aidant.

Le CLIC et le Pôle santé de Guingamp propose un accompagnement destiné aux aidants :

Les rencontres, qui ont débuté le 9 octobre, se dérouleront le 2^{ème} mardi de chaque mois, d'octobre à juin 2013, de 14 h à 15 h 30. Les intervenants sont M^{me} Le Mée du pôle de santé et M^{me} Roeckhout du CLIC.

Les contacts et inscriptions peuvent être pris à la Plateforme CLIC, 9, place St Sauveur, en téléphonant au 02 96 43 83 86 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h. L'accueil du public a lieu du mardi au vendredi, au même endroit et aux mêmes horaires.

INFORMATIONS

Le Relais Paroissial



Dans le précédent numéro de Pabu Infos, nous vous informions du projet de réalisation d'une troisième cloche pour l'église Saint Tugdual, cloche dont le coût estimatif est de 10 000 €. Cette nouvelle cloche permettra de terminer définitivement les travaux de restauration de l'église, et d'avoir une vision esthétique du clocher, ainsi qu'une meilleure sonorité musicale avec un accord en tierce (*ré aigu, mi aigu et fa dièse*). La nouvelle cloche, d'un poids de 79 kg, sonnante en fa dièse, sera réalisée chez Cornille-Havard, maîtres fondeurs à Villedieu-les-Poêles. La fonderie Cornille-Havard est l'héritière d'une longue tradition, installée à Villedieu-les-Poêles en Normandie, à côté du Mont-Saint-Michel, depuis la fin du Moyen-Age. Cornille-Havard est l'un des rares spécialistes mondiaux de l'Art Campanaire.



• Montage avec l'installation d'une troisième cloche

A ce jour, la souscription a permis la collecte de 4 000€ et le Relais Paroissial compte sur la générosité de chacun pour mener à bien ce projet. Si vous souhaitez participer à cette souscription, un dépliant expliquant la démarche et comportant un bon de souscription est disponible à l'accueil de la mairie, à la paroisse Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp ou auprès de Gilbert Philippe au 02 96 44 31 59 ou de Josiane Le Gall au 02 96 21 32 90.

Les dons de la souscription sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

L'équipe du Relais



Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche

15

L'association a clôturé ses activités du premier semestre, le samedi 21 juillet, par un cochon grillé au terrain de Kerprin à Lanrodec où 80 adhérents et leurs épouses se sont retrouvés pour une journée champêtre très conviviale. Après la dégustation du cochon, plusieurs convives ont participé à un concours de boules avec classement individuel, deux Pabuais ont pris place sur le podium, d'autres personnes se sont promenées dans les alentours vers le château de Goudemil ; une pêche à la ligne a diverti les enfants et leur a permis de remporter de nombreux petits lots.



• Découpe du cochon devant quatre petits très attentifs»

Après la pause estivale les animations reprennent : elles sont notées sur le calendrier des manifestations dans ce bulletin.

Le bureau de l'association est composé de : Henri Trifol, président ; Maurice Prigent, vice-président ; Jean Olivier, trésorier et Jeannine Tanguy, secrétaire.

Avis aux retraités et futurs retraités : vous pouvez à tout moment rejoindre l'association, en contactant Henri Trifol au 02.96.21.39.57 ; vous serez les bienvenus.

Bonne saison 2012/2013

Le président Henri TRIFOL



AMICALE LAIQUE DE PABU

Activités proposées et montant des cotisations – 2012-2013

Président : Patrice Bogas, tél : 02.96.43.84.70

www.amicalelaiquedepabu.fr

Activité	Responsable	Fréquence	Lieu	Animateur	Montant cotisations
ART FLORAL	A. Le Maux Tél. 02.96.44.91.08	Atelier mensuel Le jeudi de 14h00 à 16h30 (voir le calendrier)	Salle polyvalente	Hélène Cadiou M. Ch. Pierre	Adultes 54 €
DESSIN	Solange Bertho Tél. 02.96.21.08.87 06.44.86.93.47	Adultes Mardi : 14h30-16h30 / 18h30-20h30 Vendredi : 13h-15h / 15h-17h 18h30-20h30 Enfants Mardi ou vendredi : 17h00 à 18h30	Salle des Associations	Sophie Goïc	Enfants 151 € Ado 171 € Adultes 199 €
DANSE BRETONNE	Maryvonne Philippe Tél. 02.96.44.00.47	Lundi : 14h00 à 15h30	Salle polyvalente	Christiane Sourflais	Jeunes 26 € Adultes 51 €
RANDONNEE PEDESTRE	M. H. Stéphan Tél. 02.96.43.93.69	Sortie tous les 15 jours le mardi - le dimanche (voir le calendrier)	Rendez-vous place du bourg ou sur le lieu de randonnée	Les Adhérents proposent les circuits	Adultes 40 €
GYMNASTIQUE	Isabelle Briand Tel 02.96.44.39.27	Lundi : 18h30 à 19h30 Mercredi : 20h15 à 21h15	Salle polyvalente, étage	Francine Botella Elise Gerondeau	Adultes 72 € Jeunes (15 ans et +) 60 €
EXPRESSION CORPORELLE	Sylvia Guelou Tél 02.96.44.73.97	Vendredi à partir de 17h00 (voir le tableau des groupes)	Salle polyvalente, étage	Magali Blanc	Jeunes 81 €
YOGA	Annick Piedcoq Tel 02.96.21.22.97	Lundi et mercredi : 20h15 à 21h15	Ecole du croissant	Christine Le Duc	Adultes 186 €
CYCLO	Bernard Cudennec Tél. 02.96.21.32.25	Samedi à 13h45 Dimanche à 8h00	Rendez vous place du bourg		Adultes 41 €
ENCADREMENT D'ART	Patrice Bogas Tél. 02.96.43.84.70	Chaque mois : Les 1 ^{er} mardi : 9h00-11h30 Le 3 ^e mercredi : 9h00-11h30 les 1 ^{er} et 3 ^e samedis : 09h00 à 12h00	Salle des associations	Sophie Goïc	Mardi – Mercredi 1 cours 91€ - 2 cours 161 € Samedi 1 cours 103 € - 2 cours 186 €
AIDE AUX DEVOIRS	Maurice Siviniant Tél. 02.96.43.94.48	Lundi de 16h45 à 17h45 Jeudi de 16h45 à 17h45	Salle des associations	Maurice Siviniant	7 € (réservé aux enfants scolarisés à PABU)

L'amicale accepte les tickets loisirs de la CAF, les chèques vacances et les tickets sports

Reprise des activités saison 2012-2013

Après la pause estivale, les membres du conseil d'administration se sont réunis le 30 août pour préparer la reprise de la nouvelle saison dont le détail des activités proposées figure sur le tableau ci-dessous. L'amicale a participé au forum des Associations au parc de Kergoz le 8 septembre ; elle y présentait ses neuf activités sportives ou culturelles. De nombreux visiteurs se sont attardés au stand pour des inscriptions ou des demandes de renseignements.

Le mardi 30 août, les randonneurs, impatients de reprendre leur marche, ont rejoint Plouézoc'h dans le Finistère pour une journée découverte avec pique-nique.

Vous pouvez retrouver toutes les activités sur le site : www.amicalelaiquedepabu.fr

Bonne saison 2012-201

La secrétaire, Nicolette TRIFOL



• Le stand de l'Amicale lors du forum



• RANDO PLOUEZOCH :
Les randonneurs à Plouézoc'h »

Les licenciés de l'ETC reprennent le chemin des courts

Sous la responsabilité de Fabien Eveillard, breveté d'Etat, les cours ont repris le 17 septembre pour les 240 licenciés. Il est assisté dans sa tâche par Julien Rossi, Cyril Bonne et Patrick Le Guillou, et aura la responsabilité de la gestion des 37 groupes d'entraînement sur les terrains de Pabu et de Saint Agathon, qui s'étaleront du lundi au samedi.

Fabien interviendra également, à la demande et en accord avec les enseignants des écoles de Pabu et de Saint-Agathon, dans le cadre de projets pédagogiques.

Pour cette nouvelle saison, pas moins de onze équipes seniors sont inscrites dans les différents championnats, auxquelles viendront s'ajouter les équipes de jeunes dont le nombre n'est pas fixé à ce jour.

Quatre équipes féminines :

L'équipe 1 retrouve le plus haut niveau départemental et tentera de s'y maintenir. L'objectif est identique pour l'équipe 2 en DII. Compte tenu de leur potentiel, les équipes 3 et 4 devraient nous réserver de bonnes surprises en DIV.

Sept équipes masculines :

L'équipe 1 évoluera pour la première fois de son histoire en régionale 2 ; elle s'est renforcée avec l'arrivée de deux nouveaux joueurs (*Samuel Cojean et Guillaume Grimel*) et peut envisager sereinement le maintien.

L'équipe 2, composée de joueurs confirmés, peut se mêler à la lutte pour la montée en R3.

Le maintien en DI sera l'objectif de l'équipe 3 qui évoluera pour la première fois à ce niveau. Les équipes 4 et 5 devraient se battre pour les premières places en DIII, tout comme les équipes 6 et 7 en DIV.



• Samuel Cojean défendra cette année les couleurs de l'ETC

L'accent sera également mis sur la formation des jeunes. Les résultats obtenus la saison passée ne peuvent qu'inciter à poursuivre dans ce sens.

Les manifestations prévues en 2012/2013

La reconduction du tournoi interne senior homologué de décembre à juin, ainsi que l'organisation d'un tournoi interne pour les jeunes. Le tournoi annuel se déroulera du 26 avril au 5 mai 2013.

Le club a aussi ses moments conviviaux :

la soirée raclette le 27 avril et son assemblée générale le 23 juin. D'autre part des stages intensifs seront organisés lors des vacances scolaires (*Toussaint – Noël – Février – Juillet*). D'autres projets restent à finaliser, tels que l'accompagnement des jeunes sur une journée lors du tournoi Prévadiès à Saint Briec, des rencontres interclubs...

Il reste encore quelques places disponibles, aussi pour tout renseignement joindre le 02.96.21.17.03 ou le 02 96 44 71 20.

Jean-Pierre LE GRAET



Pour cette nouvelle saison, l'AS Pabu football a pour objectif que ses équipes finissent le plus haut possible au classement mais aussi que les joueurs prennent du plaisir. Est-ce un signe, cette saison, le club a enregistré huit arrivées pour aucun départ ! L'équipe A en D2 est entraînée par Stéphane Salvi, la B en D3 est dirigée par Yoan Urvoy, les U18 sont en entente avec Saint-Agathon en D2, sous la responsabilité d'Olivier Illien ; les U15 en D2 sont sous la responsabilité d'Alain Jézéquel, et Michel Jouan et Willy Urvoy prennent en charge les U11 et U13. L'école de foot est dirigée par Didier Doré et Gaëtan Le Tallec. Enfin le club met sur pied une équipe de foot loisirs qui jouera le vendredi soir, les responsables étant Erwan Cloarec et Goulven Pélard.

La saison de l'équipe fanion a très bien démarré, puisqu'elle a pour l'instant gagné tous ses matchs officiels et s'est qualifié pour le troisième tour de la Coupe de France, contre le CS Bégard, qui joue quatre divisions au-dessus. Ce match s'est déroulé le 16 septembre et l'équipe pabuaise a crânement défendu sa chance et est passée tout près de l'exploit en ne s'inclinant que par la plus petite marge, 1-0. Ce résultat est peut-être de bonne augure pour la saison à venir.

Les entraînements de l'école de foot ont lieu le samedi après-midi de 14h à 16h au terrain du Rucaër, et les contacts peuvent être pris auprès d'Alain Jézéquel (tel 02 96 21 13 39).

Le bureau de l'AS Pabu est ainsi composé : président, Stéphane Cloarec ; vice-président, Marc Jacob ; secrétaires, Fabienne Broudic et Pierre Yves Le Bras ; trésorier, Christophe Le Bail et à la buvette Pipo et Médéric. Il ne faut pas oublier toute l'équipe qui fait la buvette lors des matches à domicile d'En Avant au stade du Roudourou.

Vous pouvez suivre la vie du club en visitant le site internet, créé et régulièrement mis à jour par Franck Illien : www.aspabu.com.



Et surtout, n'hésitez pas à venir nous supporter le dimanche après-midi au stade. Sportivement Stéphane CLOAREC.

Le club des Ajoncs d'or

LA VIE DU CLUB



Le premier semestre s'est terminé par trois manifestations qui ont remporté un bon succès :

- Le concours de boules cantonal "interclubs" de la mi-avril, a rassemblé de nombreux joueurs des clubs environnants.
- La sortie rando à la journée à Binic avec la soirée buffet a permis à 45 adhérents de passer une excellente journée.
- Le buffet campagnard de fin de saison avant la trêve d'été a également permis aux boulistes et joueurs de cartes de finir cette saison en beauté.

La reprise des activités le 30 août a permis des retrouvailles attendues par tous nos adhérents. Cette rentrée s'est faite avec les activités habituelles : boules, cartes, jeux de société, petite randonnée, ou un simple échange.

18



• La partie de carte

Le club est ouvert à tout retraité pabuais et non pabuais et les inscriptions se font le jeudi jour de club. La reprise des cours de gymnastique avec Véronique s'est faite le 18 septembre. Ils ont lieu tous les mardis

de 14 à 15 heures à la salle de danse ; ces cours sont ouverts à tous les retraités.

Le Club propose cette année une initiation à l'informatique avec Michel et à la belote avec Michelle. Les cours seront dispensés le jeudi matin (*jour de club*) de 10h00 à 11h00 pour la belote et de 11h00 à 12h00 pour l'informatique pour tous les adhérents. L'après-midi les débutants mettront en pratique leur enseignement du matin, avis aux amateurs !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables lors des prochaines réunions de club.

Les sorties prévues. Après la journée à l'île de Batz qui s'est déroulée le 28 septembre, nous aurons le spectacle de fin d'année du vendredi 30 novembre à l'espace Glenmor à Carhaix. Cette journée comprendra un déjeuner dansant et animé, puis nous assisterons au magnifique spectacle «Les joyeux petits souliers», assuré par 50 artistes dont 35 enfants sélectionnés parmi les meilleurs élèves de l'école de danse de Lviv en Ukraine. Il y aura du rythme, des chorégraphies et beaucoup d'émotion au programme. Les inscriptions auront lieu au club, les tarifs : 58 € pour les adhérents et 74 € pour les extérieurs.

D'autres dates à retenir : voir le calendrier.

Les Projets 2013 Cette année verra le club souffler ses 35 bougies et bien sûr, comme chaque année, nous aurons le plaisir de rassembler les octogénaires.

Le conseil d'administration souhaite une agréable reprise à tous ses adhérents et invite tout nouvel adhérent à découvrir notre club. *Bonne rentrée à tous*
Maryvonne MONNIER

COMITÉ LOCAL DE LA FNACA

La journée récréative :

Le mercredi 20 juin, avant la trêve estivale, les membres du comité, leurs épouses et quelques sympathisants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour une journée détente avec repas le midi, puis parties de boules et randonnée. Cette journée conviviale, qui a rassemblé 80 personnes, s'est terminée par le pot de l'amitié. Les responsables du comité ont profité de ce rendez-vous pour procéder à la remise des lots de la souscription départementale de la FNACA à Jean Couzelin, Jeanine Coatrieux, Bernard Le Bon et François Chevallier.

Le samedi 8 septembre, journée réservée aux membres du C.A. et leurs conjoints avec repas et boules l'après-midi. A cette occasion nous avons reçu des anciens appelés du contingent, ayant servi sous les drapeaux, durant la guerre d'Algérie au camp de Rouiba. Ces 17 personnes avec leurs épouses, à l'initiative de notre ami et adhérent Marc Caoudal, ont souhaité se retrouver à Pabu, 50 ans après avoir quitté l'Afrique du Nord. Pour marquer cette rencontre, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts avec dépôt de gerbe, suivi du pot de l'amitié à la salle polyvalente en présence du maire, Pierre Salliou, et de l'adjoint, Bernard Henry.

Diplôme d'honneur de la FNACA :

Le président du comité, au nom de la FNACA, a mis

à l'honneur Daniel Gireau, trésorier du comité local et départemental de la FNACA, et Jean Pierre Le Vézouët, vice-président du comité local, qui ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur de la FNACA pour les services éminents rendus à la Fédération, avec fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants en Afrique du Nord.



• Les récipiendaires en compagnie du président »

Sortie : Le voyage qui s'est déroulé du 25 au 31 mai à Carqueiranne dans le Var avec le transport en TGV de Rennes à Marseille, a laissé à tous de beaux souvenirs.

Date à retenir :

La carte FNACA 2013, sera remise aux adhérents lors de la permanence assurée le vendredi 16 novembre, salle polyvalente de 10 à 12 heures.

Bonne rentrée à tous.

Le Président, Joseph LE GALL

Calendrier des Manifestations

NOS
DATES

- ✓ Octobre
- ✓ Novembre
- ✓ Décembre
- ✓ Janvier 2013
- ✓ Février

Octobre



- 21 Banquet annuel du Club des Ajoncs d'Or
- 25 Club des Ajoncs d'Or.
- 28 Bal du Club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre de Bernard Mehu.

Novembre

- 04 BAL des pensionnés de la Marine Marchande et Pêche, avec l'orchestre Dominique MOISAN
- 08 Club des Ajoncs d'Or
- 19 Concours de cartes interclubs organisé par le Club des Ajoncs d'Or
- 11 Club des Ajoncs d'Or
- 22 Concours de cartes interclubs organisé par le Club des Ajoncs d'Or
- 25 Repas annuel des pensionnés de la Marine Marchande et Pêche
- 30 Sortie de Noël du Club des Ajoncs d'Or à Carhaix

Décembre

- 01 Théâtre avec la troupe d'Yvias, organisé par l'Amicale laïque
- 02 Théâtre avec la troupe d'Yvias, organisé par l'Amicale Laïque.
- 06 Club des Ajoncs d'Or
- 16 Bal du Club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre d'Alexandre Monnier
- 20 Goûter de Noël du Club des Ajoncs d'Or

Janvier 2013

- 03 Galette des Rois du Club des Ajoncs d'Or
- 04 Vœux de la municipalité
- 13 Bal de la FNACA, avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 17 Assemblée générale du Club des Ajoncs d'Or
- 19 Galette des Rois offerte aux anciens par le maire et les adjoints
- 26 Assemblée générale de la FNACA en matinée, suivie d'un repas à la salle polyvalente
- 31 Club des Ajoncs d'Or

Février

- 06 Assemblée générale des pensionnés de la Marine Marchande et Pêche
- 17 Bal organisé par l'Amicale Laïque, avec l'orchestre Alexandre Monnier

Mars

- 10 Bal organisé par l'Amicale Laïque, avec l'orchestre FA SI LA

